

## **Postulat Denis-Olivier Maillefer et consorts - Les vestiges de la villa romaine d'Orbe intéressent-ils encore son propriétaire ?**

### *Développement*

Sur 240 mètres de long s'étendait là, au III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., un imposant domaine agricole romain, comprenant des dépendances et une superbe habitation de maître.

Actuellement les spécialistes s'accordent à considérer que les neuf mosaïques rescapées et restaurées constituent un des plus beaux ensembles européens au nord des Alpes, tandis que les archéologues, été après été, mettaient à jour les entrailles du bâtiment, fondations, installations de chauffage, thermes et réseau d'égouts. Entrailles recouvertes de terre à la fin de l'été, à défaut d'un projet et d'un financement qui auraient permis leur exposition et leur mise en valeur.

Le site vivote depuis des dizaines d'années, composé de quatre pavillons en dur et d'un pavillon provisoire en bois dès 1993, sans moyen didactique et/ou architectural de reconstituer une vision d'ensemble. Une très modeste cabane de chantier accueille les visiteurs.

Une équipe de passionnés bénévoles, réunis dans la Fondation Pro Urba, gère le site et les visites avec le soutien bienveillant et actif de la commune d'Orbe et avec celui peu actif du canton, propriétaire des lieux. Alors que le potentiel réel de l'endroit se situe aux alentours de 30'000 à 40'000 visiteurs par année, seuls dix fois moins se risquent à pénétrer dans ce *no man's land*.

Plusieurs tentatives de mise en valeur ont échoué pour diverses raisons. Au tout début des années 2000, un gros projet (14 millions) ne passait pas la rampe du budget des investissements de l'Etat, avant qu'une conjoncture économique défavorable ne l'enterre. Plus récemment le projet Urbalux, consistant en une représentation lumineuse des volumes de la villa par une structure tubulaire, se voyait refuser l'agrément de la Commission fédérale des monuments historiques et celle pour la protection de la nature et du paysage, alors que tout semblait se présenter pour le mieux. On dira que, d'une manière générale, les projets d'aménagement du site, proposés par la fondation, n'ont pas reçu de la part de l'Etat le soutien attendu.

Actuellement, la Fondation Pro Urba vient de faire l'acquisition d'un ancien pavillon des autoroutes qui servira à améliorer la qualité de l'accueil même si cette solution très partielle et provisoire ne saurait constituer à elle seule une réponse idoine à l'urgent besoin d'un projet de mise en valeur d'ensemble. Précisons à toutes fins utiles que dans cette opération, c'est la Commune d'Orbe qui fait la banque pour un montant d'environ 200'000 francs. Une deuxième étape, très modeste elle aussi, devrait consister, par l'utilisation de gabions (volumes cubiques de matériaux divers, par exemple des pierres, servant ici à représenter des limites) et autres marquages à figurer les formes d'ensemble de la villa romaine.

Ces aménagements de surface et de marquage au sol seront certes didactiquement intéressants, mais ne remplaceront en aucun cas une troisième étape obligée consistant en un véritable projet architectural et muséographique comprenant, par exemple, l'ouverture et la couverture de certaines zones fouillées, la mise en réseau des mosaïques existantes par des liaisons couvertes, voire une reconstitution partielle de façades ou autres parties de la villa... ainsi que la possibilité d'exposer dignement un certain nombre de vestiges et objets trouvés sur le site et qui dorment actuellement dans les caves de l'Université de Lausanne (Unil).

L'équipe de la fondation qui a récemment accueilli en son sein un représentant de l'Etat, architecte au SIPAL, s'est assurée les services d'un architecte privé pour avancer dans l'élaboration de ces étapes. Mais il s'agit d'une structure légère, disposant de peu de moyens matériels, financiers, humains et logistiques. Cette équipe a vécu les échecs mentionnés ci-dessus ; elle s'est souvent heurtée à un manque d'ouverture de certains services de l'Etat et risque à chaque instant le découragement, voire l'épuisement.

Il est donc urgent que l'Etat, propriétaire des lieux, renforce significativement sa présence et sa contribution.

Dans ce sens, j'ai l'honneur de demander au Conseil d'Etat :

1. d'établir un rapport sur la situation actuelle du dossier,
2. d'établir un inventaire des projets à réaliser et un projet de calendrier,
3. de se positionner clairement face au financement des travaux à venir : le canton, propriétaire du site, est-il prêt à porter à un prochain budget d'investissement les montants nécessaires à la réalisation d'un objet digne de ce nom ?
4. et, subsidiairement, de participer de manière tangible aux frais d'acquisition et d'installation du pavillon d'accueil que la Commune d'Orbe supporte seule pour l'instant.

Valeyres-sous-Rances, le 29 septembre 2008.

(Signé) *Denis-Olivier Maillefer et 29 cosignataires*

**M. Denis-Olivier Maillefer :** — Le postulat traite de l'avenir du site de la villa romaine d'Orbe, connu également sous le nom de "mosaïque d'Orbe". Vous avez là l'exemple même de l'immobilisme en matière de projets culturels, et cela depuis des dizaines d'années. Cet immobilisme n'est pas dû à une absence de tentatives de mise en valeur, puisque plusieurs gros projets ont été développés, mais qui n'ont malheureusement pas abouti. Lorsque nos voisins fribourgeois ont découvert les deux mosaïques de Vallon, la mise en valeur a été très rapidement faite, des bâtiments ont été construits, une infrastructure d'accueil a été mise en place et la mise en valeur du site a été réalisée dans des temps dont j'ose à peine rêver.

A Orbe, certaines choses ont été faites, mais sans coordination et incomplètement. Des archéologues ont creusé, puis on a refermé. Les vestiges récoltés sont dans les caves de l'Université de Lausanne. Pour les mosaïques, des pavillons ont certes été construits il y a bien longtemps, mais sans liaison ni coordination. Cette friche culturelle interdit toute représentation globale de la prestigieuse villa, qui s'étendait sur 240 mètres de long ! Les milieux touristiques hésitent à faire venir des visiteurs, tant les structures sont déficientes ; on en est encore à la roulotte de chantier pour l'accueil ! Bon an mal an, de trois à quatre mille visiteurs se présentent sur le site des plus belles mosaïques en Europe au Nord des Alpes, alors que le potentiel est estimé à dix fois plus, soit de l'ordre de trente à quarante mille visiteurs par an.

Nous devons, le canton doit prendre ses responsabilités. On ne peut pas éternellement se reposer et se défausser sur la commune d'Orbe et sur le Conseil de fondation Pro Urba. Avec des moyens très modestes et un engagement bénévole, ils ne peuvent pas assurer le développement du grand projet qu'il est absolument nécessaire d'envisager. Donnons-nous les moyens de voir grand, de prévoir une mise en valeur adaptée à la valeur du site.

En conclusion, je vous rappelle du troisième point de mon postulat, qui demande au canton de se positionner clairement face au financement des travaux à venir. "Le canton, propriétaire du site, est-il prêt à porter dans un prochain budget d'investissement les montants nécessaires à la réalisation d'un objet digne de ce nom ?

La discussion n'est pas utilisée.

**Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.**